

Annexe 22

compte [kɔ̃t] nom masculin

ÉTYM. fin XI^e ◊ du latin *computus*, également à l'origine de *comput*, famille de *computare* → conter et compter.

■ **REM.** Le mot était orthographié *cunte*, *conte*. Pour le distinguer de *conte*, au sens d'« histoire » et de même origine, on a ajouté au XIII^e s. un *-p-*, conformément à son étymologie. Le verbe *compter* a suivi la même modification orthographique

Famille étymologique ⇒  **compter.**

I. DÉTERMINATION D'UNE QUANTITÉ

1. (fin XII^e) Action d'évaluer une quantité (→ **compter**); cette quantité. → 1. **calcul, dénombrement, énumération.** *Faire un compte. Le compte des dépenses. Faire le compte des suffrages exprimés.* → **comptage; recensement, total.** *Le compte est bon. Le compte n'y est pas* : le résultat n'est pas ce qu'il devrait être.
 - **Loc.** *Être loin du compte* : se tromper de beaucoup, être très en deçà de ce qu'on escomptait (3^o) ou (fig.) de ce qu'on espérait. *Un compte rond, sans fraction. Le compte des points.* → **décompte.**
 - *Le compte à rebours**.
 - (**Boxe**) *Le compte des 10 secondes du knock-out.*

◆ **Loc. fig.** *À ce compte-là* : d'après ce raisonnement, dans ces conditions. (1595) *Au bout du compte, tout compte fait* : tout bien considéré. (1690) *En fin de compte* : après tout, pour conclure. *Je ne sais pas comment j'ai fait mon compte pour me tromper, comment je me suis débrouillé pour cela.*
2. Argent dû. **Loc.** *Pour solde de tout compte. Demander son compte* : donner sa démission. *Donner, régler son compte (à un employé), lui donner son dû, le congédier.*
 - **Loc. fig.** *Régler* son compte à qqn. Règlement* de comptes.*
 - (1794) *Son compte est bon* : il aura ce qu'il mérite.
 - *Il a son compte*, tout ce qu'il mérite; spécialement il est ivre. « *Il avait son compte. Moi aussi, mais pas à cause de l'alcool* » (Djjan).

◆ (fin XV^e) **Loc.** *À bon compte* : à bon prix. *S'en tirer à bon compte*, sans trop de dommages.

 - **Par ext.** (1634) *Trouver son compte.* → **avantage, bénéfice, intérêt, profit.** « *Les fripons trouvent leur compte dans la bonne foi des honnêtes gens* » (Beaumarchais).
3. (milieu XIII^e) État contenant l'énumération, le calcul des recettes et des dépenses. → **comptabilité, écriture.** *Les articles, les postes d'un compte. La liste des comptes du plan comptable*.* *La somme du compte.* → **montant, total.** *Compte à déduire.* → **décompte, précompte.** *Tenir les comptes. Inscrire un report dans la colonne d'un compte. Bordereau, livre de compte. Passer, porter une somme en compte; imputer un compte (→ comptabiliser, facturer; crédit, 2. débit).* *Dresser un compte.* → 1. **balance, bilan.** *Commissaire* aux comptes. Arrêter, clore un compte. Vérifier, apurer un compte. Approuver un compte.* → **quitus.** *Liquider, régler un compte. Bénéfices d'un compte.* → 2. **avoir, gain, ristourne.** *Manques d'un compte.* → **déficit, perte.** *Compte d'exploitation, compte consolidé*. Compte des profits et pertes*.*
 - **Plur.** *Comptabilité. Faire ses comptes. Livre de comptes. Comptes d'apothicaire*. Les comptes de l'État. La Cour* des comptes.*

♦ **Spécialt** État de l'avoir et des dettes d'une personne dans un établissement financier. *Ouvrir un compte, verser, virer une somme sur un compte. Compte de dépôt d'espèces et compte de chèques. Compte chèque postal, ou compte courant postal (C. C. P.). Des comptes chèques postaux. Avoir un compte en banque, un compte bancaire. Numéro de compte.* (1675 ◊ de l'italien *conto corrente*) *Compte courant*, représentant toutes les opérations entre une personne et son banquier. *Compte joint**. *Compte commun. Compte sur livret. Compte d'épargne. Alimenter, approvisionner, créditer, débiter un compte. Position, situation d'un compte.* → 2. **relevé.** *Compte créditeur, débiteur. Solder* un compte.*

♦ **Loc.** *Donner une somme à compte, à valoir.* → **acompte.**

- *Publier un livre à compte d'auteur, à ses frais. Prendre des congés à son compte, sans solde, à ses frais.*
- *Être en compte avec qqn* : devoir de l'argent à qqn ou s'en devoir l'un à l'autre.
- *Laisser une marchandise pour compte, la laisser au vendeur.* → **refuser; laissé-pour-compte.**
- **Prov.** *Les bons comptes font les bons amis* : l'absence de toute dette entre des personnes est le meilleur garant de leur bonne entente.

4. **Inform.** Système d'accès exigeant un identifiant et un mot de passe. *Compte d'utilisateur à accès protégé.*

5. (Dans des loc.) *Au compte de (à son compte), pour, sur le compte de. Travailler à son compte* : être son propre employeur. *S'installer, s'établir, se mettre à son compte.* « *Il cherchait à s'établir à son compte, à prendre un petit commerce de comestibles* » (R. Guérin).

- *Prendre à son compte* : endosser la responsabilité d'un acte.
- *Travailler pour le compte d'autrui.* « *L'espion chasse pour le compte d'autrui [...]; l'envieux chasse pour son propre compte* » (Hugo).

♦ *Pour mon compte* : en ce qui me concerne. → 1. **part.**

- *Il n'y a rien à dire sur son compte, à son sujet.*
- *Sur le compte de, au compte de. On a mis son erreur sur le compte de la fatigue.* → **attribuer, imputer.** « *On a mis la mauvaise mine de Laure au compte d'une fatigue heureuse* » (Proust).

♦ *Entrer en ligne* de compte. Prendre en compte* : accorder de l'importance à, ne pas négliger. *Cet aspect du problème devra être pris en compte.*

- **Tenir compte de** : **prendre en considération.** *Le ministre doit tenir compte de l'agitation sociale. Il faut tenir compte de son ancienneté.*

♦ **Loc. prép.** *Compte tenu de* : étant donné. *Compte tenu des circonstances.*

II. EXPLICATION, RAPPORT (fin XIII^e) État, relation d'évènements. *Demander, rendre compte, des comptes* : demander, faire le rapport de ce que l'on a fait, vu, pour faire savoir, expliquer ou justifier. *Demander des comptes à qqn.* → **explication, justification.** *Devoir des comptes. N'avoir de comptes à rendre à personne. Rendre compte de sa mission, de son mandat.* → **rapporter.** « *Une société dont chaque membre doit des comptes à tous les autres* » (Claudel).

♦ **COMPTE RENDU** (voir ce mot).

♦ **SE RENDRE COMPTE.** → **s'apercevoir, comprendre, découvrir, noter, remarquer, voir; réaliser.** *Elles se sont rendu compte de leur erreur. Elle s'est rendu compte qu'elle avait tort.*

- **Fam.** (pour faire partager l'étonnement) *Vous vous rendez compte ! Tu te rends compte du culot de ce type !*

■ **HOMONYMES** : Comte, conte.

© 2012 Dictionnaires Le Robert

